

COMMUNIQUE DE PRESSE

Rénovation énergétique : la quantification des économies réelles bientôt connue

La publication début mars de l'arrêté du 10 février 2023 concernant la collecte de données à des fins statistiques prévue par le Code de l'énergie laissait présager d'évolutions certaines. Il n'aura pas fallu attendre bien longtemps pour que ces évolutions se matérialisent : à peine un mois après la publication dudit arrêté, 1 million de ménages français viennent de recevoir un courrier dans leur boîte aux lettres pour autoriser le service des statistiques du Ministère à se servir de leurs données de consommation énergétique. C'est une excellente nouvelle que Sonergia tient à saluer !

« Grâce à cette campagne de mesure de masse, il va enfin être possible d'aller mesurer les économies réelles dans les logements après rénovation. Le Ministère va pouvoir évaluer l'efficacité de sa politique, ce qui est très pragmatique et sera, j'en suis sûr, très riche en enseignements » rapporte Franck Annamayer, Président de Sonergia qui milite depuis plusieurs mois pour une corrélation entre les financements alloués à la rénovation énergétique et les économies réelles.

Et l'objectif de cette étude est clair : l'utilisation de données sur les consommations réelles, issues d'un échantillon d'un million de compteurs, permettra pour la première fois d'estimer l'impact des rénovations sur la consommation réelle des ménages.

Pour Franck Annamayer, « On va enfin savoir dans quelle mesure faire des travaux conduit à des économies réelles, ou pas ! Les Anglais, les Allemands et les Hollandais notamment ont mené des études sur un nombre important de logements pour répondre à cette question. Les Anglais et les Allemands ont été déçus par la réponse apportée. Seuls les Hollandais ont conclu que leur politique atteignait leurs objectifs en termes d'économies réelles. Hasard ou pas, les ménages hollandais signent un contrat de performance énergétique (CPE) à la rénovation de leur logement, ce qui a le mérite d'optimiser les économies liées aux travaux par des conseils de sobriété énergétique. »

En complément du courrier adressé à un large panel de Français, le Ministère a mis en place une page internet dédiée pour expliquer la démarche aux personnes sollicitées sous forme d'une « foire aux questions relative à l'étude statistique pour évaluer l'impact des aides aux rénovations énergétiques » : <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/faq-conso-energie>

Les résultats anonymisés sont attendus pour 2024 et seront disponibles sur le site de l'ONRE (Observatoire National de la Rénovation Énergétique).

En tant que délégataire Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) et mandataire MaPrimeRenov (MPR) pour le compte de l'Anah, Sonergia est très sensible à l'efficacité des aides allouées. « L'étude qui va être lancée conclura peut-être que pour que les économies soient à coup sûr au rendez-vous, il est nécessaire que les professionnels s'engagent sur la performance énergétique de leurs travaux. Et pour que ces professionnels s'engagent, il faudra alors que les ménages s'engagent aussi à adapter leurs habitudes de consommation. Et qui sait, pour connecter efficacité et sobriété, peut-être concluons-nous que les financements des CEE et MPR doivent être calculés en fonction des économies réelles, et plus via des forfaits théoriques par geste. Ce serait une excellente motivation pour le ménage d'adopter les conseils de sobriété donnés et cerise sur le gâteau, les éco-délinquants qui installent par exemple des PAC dans des passoires énergétiques n'auraient plus d'intérêt à agir ainsi. » se réjouit le président de Sonergia dont plusieurs salariés ont fait savoir qu'ils étaient dans le panel.

S'il reste encore du chemin à parcourir et certaines difficultés à lever pour imaginer financer proportionnellement aux économies réelles les actes de rénovation énergétique, nul doute que cette étude en soit un premier pas.

A propos de Sonergia :

Depuis sa création il y a plus de 10 ans à Marseille, la société Sonergia est devenue un acteur de référence du financement des opérations d'efficacité énergétique. En s'appuyant sur le dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE), Sonergia conseille et accompagne les consommateurs d'énergie (particuliers, industriels, collectivités...) pour atteindre de meilleures performances énergétiques : www.sonergia.fr